

**QUI ? QUOI ? OU ?....**  
**LES ANNUAIRES DU SECTEUR**

---

*Pour un accès direct aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, mais aussi aux autorités de contrôle et aux instituts de formation du secteur, l'ANIT vous présente les annuaires les plus pertinents consultables sur le Net.*

---

LES ANNUAIRES DU SECTEUR :

- ◇ Sanitaire, social et médico-social : **FINESS**
- ◇ Addictologie : **ANIT** et **MILDT**

SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL :

**F I N E S S**

*Fichier national des établissements sanitaires et sociaux*

Cette base de données, dirigée par la DREES<sup>1</sup> et mise à jour par les DR/DASS, donne accès **à l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.**

Outre les coordonnées de ces établissements, sont répertoriées leurs « **caractéristiques** » (statut, tarification, organisme gestionnaire, numéro FINESS<sup>2</sup>) et « **capacité d'accueil** » (public accueilli, nombre de lits /places).

Y figurent également les instituts de **formation** du secteur, ainsi qu'un lien vers **l'annuaire des DDASS et DRASS**<sup>3</sup>.

<http://finess.sante.gouv.fr>

---

<sup>1</sup> **DREES** : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

<sup>2</sup> **Le numéro FINESS** :

« A chaque établissement et à chaque entité juridique est attribué un numéro FINESS à 9 chiffres dont les 2 premiers correspondent au numéro de département d'implantation. Ce numéro est un numéro de référence en particulier pour la facturation hospitalière et la liquidation de sécurité sociale.

Rien ne distingue, dans la constitution du numéro, un numéro d'entité juridique d'un numéro d'établissement ».

Source : <http://finess.sante.gouv.fr>

<sup>3</sup> À partir de la page d'accueil, cliquer sur « Pour en savoir plus », puis sur « DDASS » ou « DRASS ».

ADDICTOLOGIE :

## **A N I T - M I L D T**

*Liens ANIT et Annuaires MILDT*

▪ **ANIT : rubrique « LIENS »**

La rubrique « Liens » du site de l'ANIT propose un annuaire structuré en 6 sous-rubriques :

- **Association professionnelle**
- **Information, prévention**
- **Information, documentation**
- **Association d'utilisateurs**
- **Institution spécialisée**
- **Organisation internationale.**

Pour chaque contact, une brève présentation de l'organisme et son lien internet.

<http://www.anit.asso.fr/liens/liens.php>

▪ **MILDT : rubrique « Agir, réagir, aider, être aidé »<sup>4</sup>**

Le site de la MILDT permet d'accéder directement aux 4 annuaires suivants :

- **Répertoire des structures spécialisées (MILDT) :**

Prévention, soin, hébergement thérapeutique, insertion, intervention en milieu professionnel.

- **Annuaire des consultations de tabacologie (OFT)**
- **Réseau des centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance (CEIP)**
- **Les lignes téléphoniques pour être aidé (MILDT)**

<http://www.drogues.gouv.fr/rubrique180.html>

---

<sup>4</sup> Accessible à partir de : Sommaire / Grand public / Aider, être aidé